



# Présentation du projet de plan de déclinaison de la stratégie nationale

20 mai 2019

# Déclinaison de la stratégie nationale

## Rappel du contexte



Stratégie nationale des moyens de  
paiement scripturaux  
2019-2024

*Février 2019*

- La deuxième **stratégie nationale des moyens de paiement scripturaux** a été publiée en français (février 2019) et en anglais (mars 2019).
- Elle cherche à répondre aux **évolutions du secteur** des paiements en prenant mieux en compte les **enjeux et spécificités du marché français**.
- Elle se compose de **56 actions**, sur des thèmes variés, articulées autour de **trois axes principaux**.

# Déclinaison de la stratégie nationale

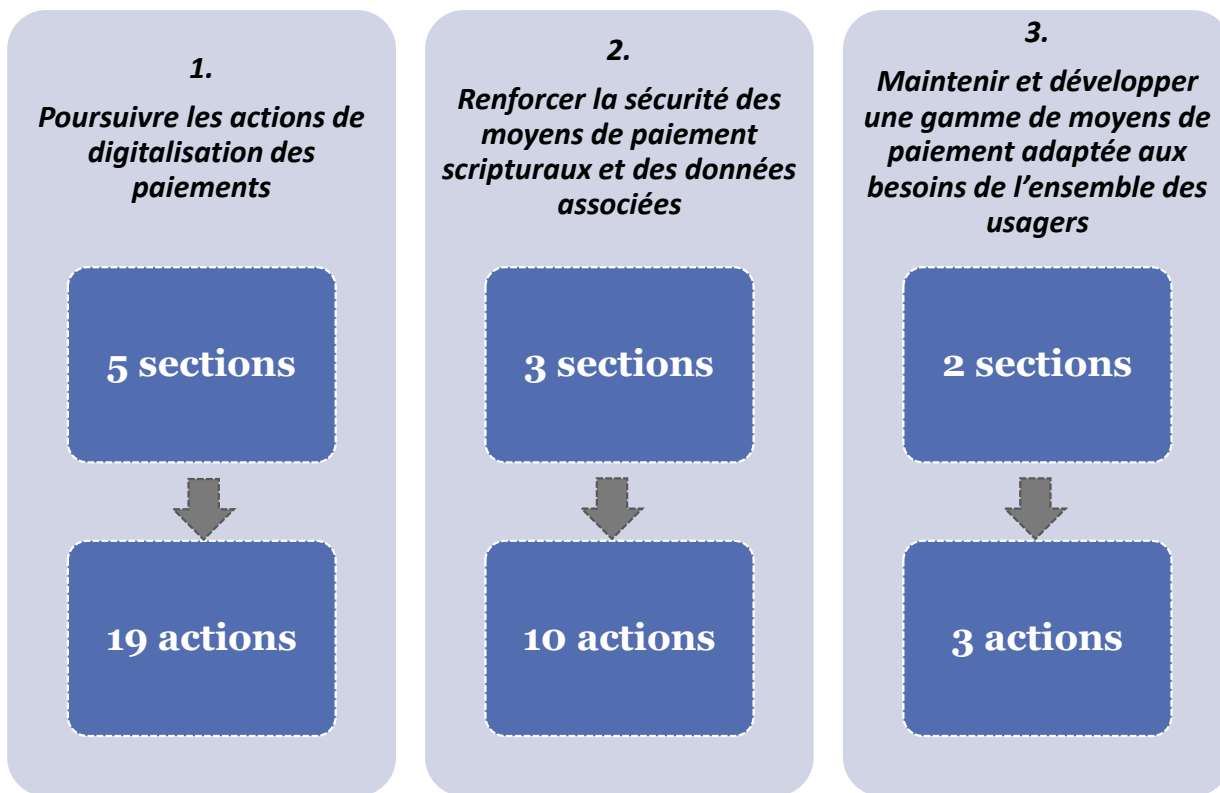
## Trois principaux axes d'action



- I. Vers les paiements électroniques : poursuivre les travaux pour des paiements dématérialisés et sécurisés au service de la société**
- II. Accélérer le déploiement des innovations
- III. Concourir à l'ambition européenne d'un approfondissement du marché unique des paiements



### I. Vers les paiements électroniques : poursuivre les travaux pour des paiements dématérialisés et sécurisés au service de la société



- **3 grands blocs**
- Poursuivre les travaux de la 1<sup>ère</sup> stratégie
- Mieux lier modernisation, sécurisation et inclusion des moyens de paiement

# Déclinaison de la stratégie nationale

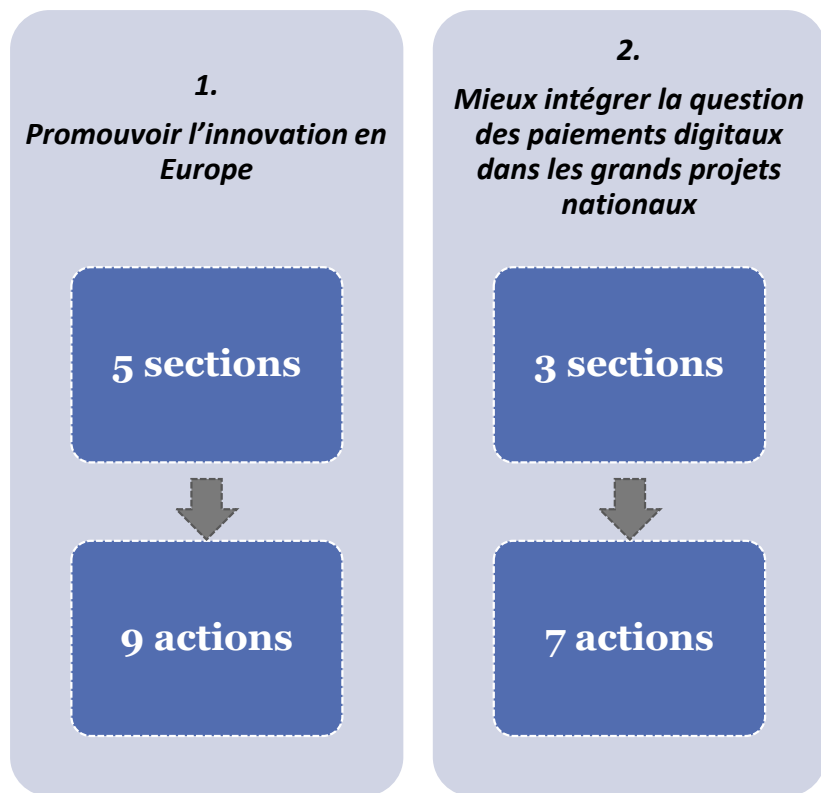
## Trois principaux axes d'action



- I. Vers les paiements électroniques : poursuivre les travaux pour des paiements dématérialisés et sécurisés au service de la société
  
- II. Accélérer le déploiement des innovations**
  
- III. Concourir à l'ambition européenne d'un approfondissement du marché unique des paiements



## II. Accélérer le déploiement des innovations



- **2 grands blocs**
- Organiser les travaux des parties prenantes autour de thèmes structurants
- Profiter des grands projets en cours pour valoriser la filière paiement

# Déclinaison de la stratégie nationale

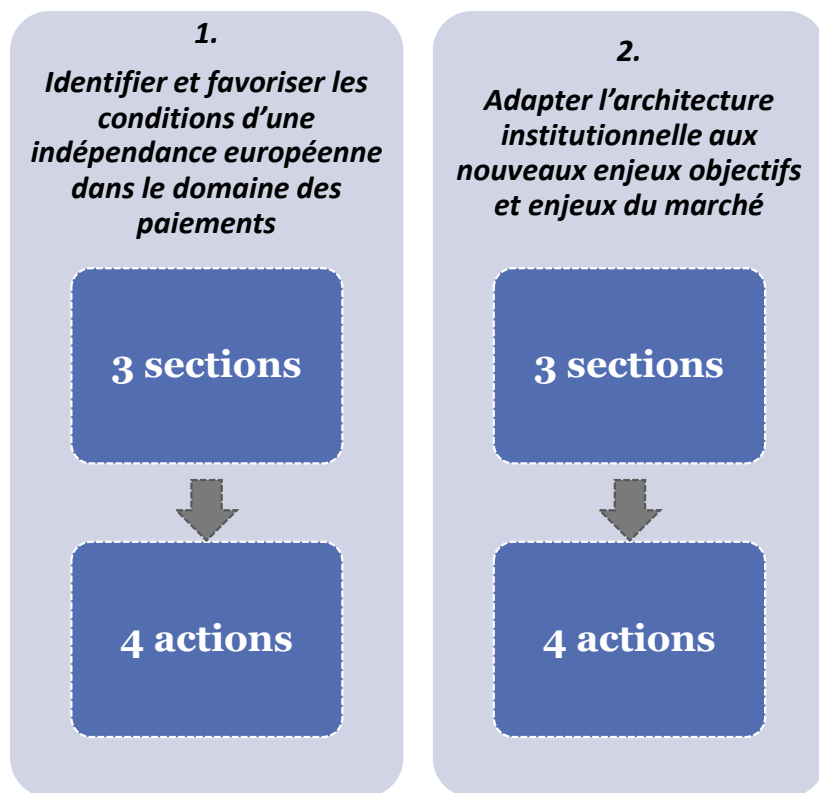
## Trois principaux axes d'action



- I. Vers les paiements électroniques : poursuivre les travaux pour des paiements dématérialisés et sécurisés au service de la société
  
- II. Accélérer le déploiement des innovations
  
- III. Concourir à l'ambition européenne d'un approfondissement du marché unique des paiements



### III. Concourir à l'ambition européenne d'un approfondissement du marché unique des paiements



- **2 grands blocs**
- Accent fort mis sur la problématique de l'indépendance du marché européen des paiements
- Besoin en parallèle d'aménager les structures de gouvernance



# Déclinaison de la stratégie nationale

## Groupes de travail



Proposition de la création de 5 groupes de travail pour mettre en œuvre cette stratégie :

- |            |  |        |   |
|------------|--|--------|---|
| <b>GT1</b> | Marché européen des paiements                  | -----> | <u>Animation</u> : <b>Banque de France</b> et <b>DGT</b>        |
| <b>GT2</b> | Synergies instruments et solutions de paiement | -----> | <u>Animation</u> : <b>FBF</b> et <b>MERCATEL</b>                |
| <b>GT3</b> | Facturation électronique et dématérialisation  | -----> | <u>Animation</u> : <b>CFONB</b> et <b>CPME</b>                  |
| <b>GT4</b> | Inclusion et relations avec l'Administration   | -----> | <u>Animation</u> : <b>DGFIP</b> et <b>CCSF</b>                  |
| <b>GT5</b> | Numérique et technologie                       | -----> | <u>Animation</u> : <b>Association du Paiement</b> et <b>DGT</b> |



L'actuel groupe de travail « API DSP2 » fusionnera avec le groupe de travail « Synergies instruments et solutions de paiement » après l'entrée en vigueur des RTS de la DSP2 (le 14 septembre 2019).

# Déclinaison de la stratégie nationale

## Autres mesures



D'autres mesures sont envisagées afin d'accompagner le lancement de ces groupes :

- Pour encadrer les travaux initiaux, des **objectifs** et des **livrables** ont été identifiés pour chacune des 56 actions (*suivi d'indicateurs, production d'une enquête, rédaction d'une charte, cartographie, étude d'impact...*).
- Pour assurer une gouvernance efficace, un **Comité de pilotage** se réunissant en amont de chaque session plénière sera créé (membres : *Présidence, vice-présidences et secrétariat (Banque de France, DGT, FBF, AFTE), animateurs des groupes de travail*).
- Les actions n'étant pas attribuées à un groupe de travail seront prises en charge par le **Secrétariat du CNPS** (11 actions) et par l'**Observatoire de la Sécurité des Moyens de Paiement** (8 actions).

# Déclinaison de la stratégie nationale Chronogramme

